



Rubrique: Autres appels aux créanciers relevant du droit des sociétés

Sous-rubrique: Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus

Date de publication: SHAB 26.09.2023, **Publication répétée:** 25.09.2023, 27.09.2023

Visible par le public jusqu'au: 26.09.2026

Numéro de publication: SR01-0000010180

Entité de publication

Loyens & Loeff Schweiz GmbH, Alfred-Escher-Strasse 50, 8002 Zürich

Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus Biosev Bioenergia International SA avec Raizen Trading SA

2. Publication

Organisation transférante:

Biosev Bioenergia International SA
CHE-116.259.136
Rue de Jargonnant 2
1207 Genève

Organisation reprenante:

Raizen Trading SA
CHE-143.573.167
Rue de Jargonnant 2
1207 Genève

Publication de la fusion dans la FOSC: 19.09.2023

Remarques juridiques:

Appel aux créanciers suite à une fusion (Art. 25 al. 2 LFus).

Les créanciers des entités qui fusionnent peuvent, dans le délai imparti, produire leurs créances et exiger des sûretés de l'entité reprenante.

Délai : 19.12.2023 (3 mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets juridiques)

Point de contact:

Loyens & Loeff Schweiz GmbH
Alfred-Escher-Strasse 50
8002 Zürich